

C'est le sujet qui a mis le feu aux poudres. Né il y a trois mois de la contestation de la taxe carbone sur les carburants, le mouvement des « gilets jaunes » est venu percuter le déroulé des réformes du quinquennat d'Emmanuel Macron. C'est donc logiquement que les questions de fiscalité et, plus largement, de répartition des richesses et de pouvoir d'achat, sont au cœur du grand débat national qui doit s'achever le 15 mars. Dans sa lettre adressée aux Français, le 13 janvier, le chef de l'Etat avait lancé l'exercice avec deux questions, aussi faciles à énoncer que complexes à résoudre : « Comment pourrait-on rendre notre fiscalité plus juste et plus efficace ? Quels impôts faut-il à vos yeux baisser en priorité ? »

Depuis, des cabinets ministériels aux salles des fêtes, en passant par les syndicats, les associations ou le Parlement, c'est un festival d'idées pour rendre le système fiscal français plus « redistributif ». Pour l'heure, ont surtout été versées au débat des pistes pour augmenter la fiscalité des plus aisés : ajouter une tranche plus élevée d'impôt sur le revenu, rehausser les droits de succession pour les plus fortunés, plafonner les niches fiscales... et, bien sûr, rétablir l'impôt sur la fortune (ISF), même si le sujet a été écarté par l'Elysée.

Ces demandes prolongent les revendications de justice sociale qui ont surgi à l'automne sur les ronds-points, de la part de manifestants ayant pour beaucoup un travail et un logement, mais des difficultés à vivre de leurs salaires une fois réglées les « dépenses contraintes » (loyer, électricité, assurances, cantine des enfants, etc.). Une situation dont les racines, largement passées sous les radars de l'exécutif, se retrouvent dans les travaux des économistes.

Mi-octobre 2018, soit un mois avant l'acte I du 17 novembre, l'Institut des politiques publiques, un organisme de recherche indépendant, mettait le doigt sur l'accroissement des

inégalités engendré par les deux premiers budgets de l'ère Macron. Avec ces chiffres sans appel : les mesures fiscales et sociales décidées pour 2018 et 2019 devaient faire augmenter le revenu d'un salarié au smic de 32 euros par mois fin 2019 (soit 384 euros par an). Dans le même temps, la « flat tax » et surtout la suppression de l'ISF devaient gonfler le portefeuille des 0,1 % de Français les plus riches de... 86 000 euros par an en moyenne.

Depuis, les mesures pour le pouvoir d'achat annoncées le 10 décembre par le président ont largement rééquilibré le profil de ce début de quinquennat. Les grands gagnants sont les actifs à faible revenus, notamment autour du smic, grâce à la revalorisation de la prime d'activité. Mais les perdants demeurent les 10 % les plus pauvres, et les 20 % les plus aisés (à l'exception des 1 % très riches), notamment les retraités.

CRISE FINANCIÈRE DE 2008

Sur une plus longue période, le constat demeure. « Cette année, pour la première fois, la pression fiscale [somme des impôts et cotisations sociales] sur les ménages devrait baisser (-0,5 point de PIB). Mais en 2018, elle a atteint un niveau historique : 28,7 % du PIB, contre 25,2 % en 2009. Soit un bond de près de 80 milliards d'euros en dix ans », souligne Mathieu Plane, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), un cercle de réflexion classé à gauche. Pourquoi ? La crise financière de 2008 avait fortement creusé le déficit tricolore. A partir de 2011, les gouvernements successifs ont utilisé l'arme de la fiscalité pour tenter de le résorber. Un « choc fiscal » qui s'est doublé, à partir de 2013, d'une baisse de la taxation des entreprises, dans le cadre de la « politique de l'offre » (pacte de responsabilité, crédit d'impôt compétitivité emploi, le CICE...) mise en place sous François Hollande.

Objectif : redonner de la compétitivité aux entreprises – et espérait-on –, créer des emplois en dopant l'économie. « Comme il fallait



réduire le déficit et financer les baisses de fiscalité pour les entreprises, les hausses d'impôts sur les ménages n'ont été contrebalancées ni par davantage de prestations ni par plus de services publics. Ce découplage [entre imposition des ménages et des entreprises], mal compris, a contribué à éroder le consentement à l'impôt », estime M. Plane. La grogne s'est répandue d'autant plus largement que ces mesures ont pesé sur les classes moyennes.

Résultat : en 2018, le pouvoir d'achat par ménage était encore environ 800 euros en dessous de son niveau de 2010, a calculé l'OFCE. « On a eu une véritable rupture de trajectoire, alors que sur la période pré-crise [de 2008] la hausse du niveau de vie avait été dynamique et régulière », note M. Plane.

Avec en filigrane, une question, là encore mise en lumière par les « gilets jaunes » : où va l'argent public ? Cette demande de transparence de la part de l'Etat résulte d'une incompréhension de la fiscalité et de ses conséquences sur la vie quotidienne. En cause, la complexité de notre système fiscal, la difficulté à évaluer les effets des politiques publiques, comme le CICE, mais aussi les failles des choix fiscaux des gouvernements successifs.

L'actuel exécutif n'échappe pas à la critique : en réalisant des transferts massifs d'une caté-

Au cœur du débat national, le « grand déballe

Lors d'un débat organisé par la CFDT fin février à la Défense, les participants ont ciblé la réfor

REPORTAGE

Faire venir, en pleines vacances scolaires, des salariés de la Défense sur leur pause-déjeuner pour parler fiscalité : le défi n'était pas sans risques. Près de 3000 tracts ont été distribués par la CFDT pour prévenir de la tenue de cette rencontre et d'autres à venir. Rien n'y a fait. Mardi 26 février, seuls trois militants retraités et deux curieux avaient poussé la porte du syndicat, place de l'Iris, à Courbevoie (Hauts-de-Seine). Une rencontre organisée dans le cadre du grand débat national – la CFDT en ayant prévu 150 dans toute la France d'ici à mi-mars.

Vincent Pigache, secrétaire général de l'union territoriale de

l'Ouest francilien, ne s'est pas découragé devant les chaises vides. Il n'est d'ailleurs pas vraiment surpris. « Ici, 80 % sont des cadres, ce n'est pas pour rien que les "gilets jaunes" ne sont pas venus à la Défense », explique-t-il. « Celles et ceux qui ont envie de dire des choses sont suffisamment connectés pour aller sur la plate-forme du grand débat », ajoute Fabian Tosolini, de l'union régionale interprofessionnelle CFDT Ile-de-France.

Ce dernier est chargé de faire un compte rendu des débats franciliens qu'il remettra en mars à son organisation. Il en a déjà une petite dizaine à son actif. « J'ai l'impression d'assister à un grand déballeage du mal-être que vivent les gens, raconte-t-il. C'est comme un grand défouloir, une thérapie de

groupe. Ce qui amène à des débats passionnés mais passionnants. »

La discussion du jour restera paisible. Absence de contreparties au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), rôle des cotisations sociales, ras-le-bol fiscal : pendant deux heures, les participants balayent les sujets. La fiscalité n'est pas directement au cœur des revendications des syndicats qui se concentrent plutôt sur le pouvoir d'achat. Si la confédération plaide pour une tranche supplémentaire d'impôt sur le revenu pour les très hauts revenus, ce n'est pas ce qui retient l'attention des participants. Mais la question de la taxation des plus fortunés n'est pas évacuée pour autant.

L'ISF arrive rapidement dans les échanges. « Il y a quelque chose qui

me choque : pourquoi cet impôt est-il supprimé immédiatement et la "flat tax" créée dans la foulée quand la suppression de taxe d'habitation est progressive ? », interroge un participant.

« On n'y comprend plus rien »

Claude Bunel, un militant de la CFDT retraités 95, semble, lui, résigné. « Moi, je n'en ferai pas une affaire terrible, estime-t-il. Il y a plein de gens qui y échappaient déjà. Mais qu'est-ce qu'on fait pour ceux qui ont beaucoup ne partent pas à l'étranger ? » Est alors évoqué le système fiscal outre-atlantique où les Américains expatriés sont imposables aux Etats-Unis ; l'Etat fédéral prenant en compte leur citoyenneté et non leur lieu de résidence. « Pourquoi ne ferait-on pas

EN 2018,
LE POUVOIR D'ACHAT
PAR MÉNAGE
ÉTAIT ENVIRON
800 EUROS
AU-DESSOUS DE
SON NIVEAU DE 2010

gorie de population à l'autre (hausse de la contribution sociale généralisée, la CSG, suppression de la taxe d'habitation...), avec un calendrier peu lisible (diminution de la fiscalité du capital en une fois, baisses de cotisations en deux fois...) et des justifications économiques parfois hasardeuses – la suppression de la taxe d'habitation ne figurait pas dans le programme initial du président –, le gouvernement a pris le risque de faire des gagnants mais aussi de nombreux perdants. Ces « angles morts », souvent invisibles depuis Bercy ou l'Élysée, ont nourri une contestation diffuse mais réelle.

L'équation est d'autant plus difficile à résoudre que dans le même temps, la France demeure l'un des pays les plus « redistributifs ». Après impôts et prestations, l'écart entre les revenus des 20 % de Français les plus pauvres et des 20 % les plus aisés est réduit d'un à quatre dans l'Hexagone, contre un à huit initialement, selon l'Insee. Mais les caractéristiques de la société française (chômage élevé, fortes inégalités de patrimoine) créent des fossés importants entre les extrémités de l'échelle.

Faut-il alors envisager un « big bang fiscal », appelé de leurs vœux par certains ? Le sujet paraît économiquement complexe et politiquement risqué. D'abord parce qu'il risque-

« l'âge du mal-être »

forme de l'ISF et la complexité de la fiscalité

mpôt
ent et
oulée
d'ha-
inter-

ça à l'échelle européenne ? », interroge un homme en costume-cravate. « S'il y a bien un sujet sur lequel l'Europe est à la traîne, c'est celui de la fiscalité », opine un autre.

»
de la
, rési-
ne af-
plein
déjà.
ur que
artent
voqué
atique

Une thématique revient aussi : celle de la complexité de la fiscalité française. « On a superposé tout un nombre de strates qui fait qu'on n'y comprend plus rien », déplore Claude Bunel, le militant retraité. Il faut des mesures de simplification. » C'est important, approuve le monsieur en costume-cravate, car, selon lui, on a perdu le sens de l'impôt. « On paye d'autant plus facilement que l'on connaît l'utilisa-

la transparence de la fiscalité sont des sujets qui reviennent dans les débats auxquels j'ai assisté », dit-il.

« Et maintenant ? », demande l'homme en costume-cravate avant de filer. Un compte rendu lui sera envoyé s'il laisse son mail. Libre à la CFDT de la Défense de le faire également remonter sur le site Internet du grand débat. « La vraie question, c'est de savoir comment le gouvernement va satisfaire tout le monde, avait souligné en introduction Fabian Tosolini. Entre le monsieur de 80 ans qui vit dans le 19^e à Paris et qui a un problème avec le ramassage des encombrants et la mère

rait de créer encore davantage de mécontents. Ensuite pour des raisons financières, alors que les mesures de décembre ont augmenté le déficit public, attendu à 3,2% au moins cette année. « Dès que l'on touche à des éléments de fiscalité, on engendre des transferts massifs et cela fait de nouveaux perdants et gagnants », avertit François Ecalte, ancien conseiller maître de la Cour des comptes et fondateur du site d'analyse des finances publiques Fipeco. Un vrai pari.

« UNE PASSION FRANÇAISE »

Car en matière fiscale, tout particulièrement, les Français font preuve d'une certaine schizophrénie. Tout en plaidant pour davantage de redistribution, ils plébiscitent souvent, au nom de la justice, des impôts proportionnels – c'est-à-dire qui pèsent de la même façon sur les revenus des plus modestes et des plus aisés – plutôt que progressifs – comme l'impôt sur le revenu. Ainsi de la TVA à taux zéro sur les produits de première nécessité. « C'est un mauvais instrument de redistribution, car quand elle baisse, elle baisse pour tout le monde, riches et pauvres. Augmenter les prestations sociales sous conditions de ressources serait plus pertinent », avance M. Ecalte.

Les critiques visant l'impôt sur le revenu qui ne représente que 7% des recettes fiscales et 12% des prélèvements sur les ménages, créent aussi un effet de loupe déformant. « On parle de faire payer l'impôt sur le revenu au premier euro, mais la CSG et les cotisations sociales sont déjà payées au premier euro ! », rappelle le député Charles de Courson, pilier (centriste) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui plaide pour « un équilibre entre efficacité économique et justice fiscale ». Quant aux pistes mises en avant par les économistes (réduction des niches fiscales, réforme des droits de succession), ce sont les plus impopulaires dans l'opinion... et donc celles écartées par l'exécutif.

« Le président estime que la fiscalité est une passion française, il pense que les problèmes ne se règlent pas tous par une solution fiscale », glisse-t-on à l'Élysée. De son côté, le ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, n'a de cesse de le répéter : « Je suis tout à fait prêt à ce que nous allions beaucoup plus loin dans la baisse des impôts, mais dans ce cas-là, il faut aller beaucoup plus loin dans la baisse de la dépense publique. »

A Bercy, en attendant les arbitrages de fin de grand débat, on se veut philosophe : « On n'échappera pas à un geste symbolique sur la fiscalité, car la politique, ce sont des symboles. Mais ce n'est pas forcément ça qui améliorera la vie des Français. » ■